## La chouette chevêche (Athéna noctua) et sa réhabilitation

Un programme de mise en place dans le cadre de l'entente Rhône-Alpes des centres de sauvegarde (ERACS), en partie finançé par le conseil général de Haute-Savoie, et l'Union Européenne (projet capital de Mademoiselle Nirmala GNANA) a débuté en 2002 -2003.

Un suivi a été autorisé par le Ministre de l'environnement, la Préfecture et la Direction des Services vétérinaires de Haute Savoie.

Ce fut la première initiative à l'échelon national, une action unique réalisée grâce à de nombreux bénévoles, une tentative menée d'urgence pour éviter l'extinction totale de cette espèce en péril.

Toute l'action a été soigneusement filmée et photographiée par Christian FOSSART, témoin de cette grande aventure, qui commença par la prospection de vieux vergers, l'idéal étant le verger pâturé régulièrement.

Une fois trouvés, il a fallu prendre contact avec les différents propriétaires, afin d'obtenir leur accord, ensuite choisir l'arbre (pas toujours facile), puis prendre les mesures de l'heureux élu.

Les travaux commencèrent par la préparation de la future "mini - volière", avec élagage de l'arbre, trait de charrue au sol autour de l'arbre pour la mise en place du grillage, la construction d'une porte pour effectuer le nourrissage, le rebouchage des trous pour éviter l'intrusion des prédateurs. L'usage d'un camion nacelle a été nécessaire pour l'installation du filet protecteur enveloppant entièrement l'arbre, puis le nichoir fut installé dans la "mini - volière".

A l'entrée de chaque site, un panneau d'information a été placé afin d'informer les passants sur cet arbre étrangement déguisé.

Les jeunes chevêches ont été récupérées au centre de Francheville dans le Rhône (CSOL), partenaire de l'ERACS, où elles avaient été pesées et nourries jusqu'au jour de leur voyage en carton pour la Haute-Savoie.

A Mieussy, ces jeunes seront baguées juste



Mini - volière près du cimetière de Marcellaz

avant l'installation dans les vergers, puis dans les nichoirs où elles resteront quelques jours afin de se fixer un point de nourrissage et de s'habituer à leur nouvel environnement.

Le nourrissage est effectué quotidiennement en fin de journée sur les trois sites de La Tour, Viuz-en-Sallaz et Marcellaz.

Quinze jours plus tard, sur chaque verger, on retire le porte nichoir afin que les chevêches soient libres dans la "mini-volière", le nourrissage s'effectuant dès lors "à la planchette", sans que personne ne pénètre dans la volière. Le cinéaste a pu filmer la sortie du nichoir et voir ces oiseaux sautiller au sol ou s'accrocher au filet. Des chouettes extérieures sont venues voir la volière.

Avant l'ouverture des filets, quinze nichoirs ont été installés dans d'autres vergers des environs, ensuite il y a eu pose d'un petit émetteur sur les chouettes qui permettra un suivi télémétrique des quinze oiseaux équipés, après réglage du récepteur pour capter la fréquence de chaque chevêche.

Enfin l'ouverture finale du filet, et l'envol vers la liberté scelleront la fin de cette aventure. Seule la recherche de ces petits rapaces nocturnes par radio-tracking permettra de conserver un lien.

## Sources:

CDROM enregistré par Nirmala GNANA Concours de Patrick GUILLEMENOT, responsable du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage à "Boshe d'en haut" 74440 Mieussy. tél: 04 50 43 16 61.

Cet oiseau appelé injustement de "malheur" aujourd'hui encore, que l'on clouait contre les portes de grange pour se protéger du mauvais sort, n'est autre que l'un des plus utiles et, sans mauvais augure, rapace nocturne.

De l'ordre des strigiformes, de la famille des

strigidés, d'une taille moyenne de 20 à 22 centimètres, d'une envergure de 55 à 61 centimètres, le poids des femelles variant entre 170 et 250 grammes, celui des mâles de 150 à 200 grammes, il est de petite taille trapue, avec une courte queue, au plumage gris brun tacheté d'ocre